

RAPPORT

Libreville,
Gabon,
25-29 mars
2002

**Commission des
forêts et de la
faune sauvage
pour l'Afrique**

Treizième session

SESSIONS PRECEDENTES DE LA COMMISSION

| | | |
|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1 ^{ère} session | Ibadan, Nigeria | 31 octobre-7 novembre 1960 |
| 2 ^{ème} session | Lomé, Togo | 20-25 janvier 1969 |
| 3 ^{ème} session | Nairobi, Kenya | 7-12 février 1972 |
| 4 ^{ème} session | Bangui, République Centrafricaine | 22-27 mars 1976 |
| 5 ^{ème} session | Accra, Ghana | 24-28 avril 1978 |
| 6 ^{ème} session | Arusha, Tanzanie | 12-16 septembre 1983 |
| 7 ^{ème} session | Bamako, Mali | 20-24 janvier 1986 |
| 8 ^{ème} session | Blantyre, Malawi | 1-3 mai 1989 |
| 9 ^{ème} session | Kigali, Rwanda | 10-14 août 1992 |
| 10 ^{ème} session | Sanbonani, Afrique du Sud | 27 novembre-1er décembre 1995 |
| 11 ^{ème} session | Dakar, Sénégal | 14-17 avril 1998 |
| 12 ^{ème} session | Lusaka, Zambie | 27-30 mars 2000 |
| 13 ^{ème} session | Libreville, Gabon | 25-29 mars 2002 |

FO:AFWC/2002/REP

RAPPORT

de la

TREIZIÈME SESSION

de la

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

Libreville, Gabon
25-29 mars 2002

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2002

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|--|--------------------|
| RESUME DE RECOMMANDATIONS | iii-v |
| | Paragraphes |
| INTRODUCTION | 1-5 |
| ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 6 |
| ELECTION DU BUREAU | 7 |
| PERSPECTIVES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE FORESTERIE ET DE FAUNE SAUVAGE : RAPPORTS PÉRIODIQUES NATIONAUX | 8-11 |
| EXAMEN DU PROGRAMME ORDINAIRE ET DU PROGRAMME DE TERRAIN DE LA FAO, Y COMPRIS LA SUITE AUX DEMANDES ET DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION À SA DOUZIÈME SESSION | 12-14 |
| RAPPORT DE LA QUATORZIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES PARCS NATIONAUX (Libreville, 20-22 mars 2002) | 15-18 |
| ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES | 19-21 |
| LE MÉCANISME POUR LES PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX | 22-24 |
| ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE | 25-26 |
| ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE (FOSA) : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE | 27-30 |
| SUITE DONNÉE À L'ÉCHELON RÉGIONAL AUX PROPOSITIONS D'ACTION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS/FORUM INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS (GIF/FIF) : DÉFIS ET PERSPECTIVES | 31-34 |
| ORGANISATION DU DOUZIÈME CONGRÈS FORESTIER MONDIAL (CANADA, 2003) | 35 |
| ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE, 2002 | 36-39 |
| QUESTIONS CLÉS DÉCOULANT DE RÉUNIONS SATELLITES | 40 |
| Réunion satellite 1 (a) : La Gestion durable des forêts | 41-45 |
| Réunion satellite 1 (b) : L'exploitation forestière à impact réduit en Afrique | 46-49 |
| Réunion Satellite 2 : Bois-Energie et Conservation des Forêts | 50-52 |
| QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA COMMISSION À SOUMETTRE À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS | 53 |

| | |
|---|-----------|
| AUTRES QUESTIONS | 54 |
| DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION | 55 |
| ADOPTION DU RAPPORT | 56 |

Page

ANNEXES:

| | |
|--|-----------|
| A - Ordre du jour | 10 |
| B - Liste des participants | 11 |
| C - Liste des documents | 22 |
| D - Liste des rapports nationaux à disposition de la Commission | 23 |

RESUME DES CONCLUSIONS

PERSPECTIVES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE FORESTERIE ET DE FAUNE SAUVAGE : RAPPORTS PÉRIODIQUES NATIONAUX (Point 3)

1. Les délégués ont estimé que les causes sous-jacentes du déboisement et de la dégradation des forêts sont liées à la pauvreté, au manque d'accès aux technologies modernes et à l'endettement qui empêche d'utiliser efficacement les ressources, et ils ont recommandé que les programmes forestiers de la FAO dans la région visent en priorité la réduction de la pauvreté. (par. 9).
2. Les forêts ont toujours apporté une contribution directe et indirecte à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations rurales. Souvent, la contribution indirecte des forêts à la sécurité alimentaire n'a pas été prise en compte. De là, la Commission a recommandé que la FAO et les gouvernements abordent plus explicitement les problèmes des forêts et de la sécurité alimentaire dans leurs programmes nationaux et qu'ils mettent au point des méthodes d'évaluation et de mise en évidence de la contribution des forêts à la sécurité alimentaire. (par. 10).
3. La Commission a conclu que la formation et l'éducation sont cruciales pour le renforcement des capacités nécessaires au développement durable de la foresterie dans la région. Par conséquent, la Commission a recommandé que la FAO aide les institutions académiques de la région à revoir leurs programmes de formation et à adapter leurs programmes d'activités aux besoins nouveaux de la région, notamment la décentralisation et la participation, l'aménagement des ressources forestières pour des usages multiples et la planification intersectorielle. (par. 11).

EXAMEN DU PROGRAMME ORDINAIRE ET DU PROGRAMME DE TERRAIN DE LA FAO, Y COMPRIS LA SUITE DONNÉE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION À SA DOUZIÈME SESSION (Point 4)

4. La Commission a recommandé que les pays utilisent toutes les ressources limitées disponibles, en particulier dans le cadre du programme de coopération technique de la FAO. Elle a réaffirmé la nécessité de rationaliser le processus d'élaboration des propositions du PCT pour tirer pleinement parti de toutes les possibilités, en particulier des mesures d'initiative nationale dans des domaines essentiels. (par. 14).

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES (Point 6)

5. La Commission a recommandé que la FAO vienne en aide aux pays pour renforcer leurs capacités de mise à jour des inventaires nationaux dans le cadre d'ateliers techniques, afin d'harmoniser leurs approches et de partager leurs connaissances de la terminologie forestière et des méthodes d'évaluation des ressources. (par. 21).

PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX (Point 7)

6. La Note du Secrétariat (FO : AFWC/2002/6) sur le dispositif des programmes forestiers nationaux ont été présentés. Les délégués ont félicité la FAO de cette initiative, soulignant qu'il serait nécessaire d'avoir plus d'informations sur ce dispositif et ses possibilités de financement ainsi que sur les besoins de participation des pays. La Commission a recommandé que la FAO aide les pays de la région à mieux comprendre les procédures et à fournir des informations sur l'accès à ce dispositif. (Par. 22).
7. La Commission s'est déclarée préoccupée du nombre de systèmes de planification nationale et de cadres stratégiques qui n'ont jamais pu devenir opérationnels et elle a recommandé que la FAO et ses

partenaires mettent en place des mécanismes appropriés pour garantir l'exécution et la coordination efficaces de ces initiatives. (par. 24).

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE (Point 8)

8. La Commission a pris note des progrès dans la préparation du rapport de synthèse régional et des rapports sous-régionaux et elle a décidé de reporter la décision sur le suivi du processus du FOSA à la fin du séminaire en cours de session. (par. 26).

ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE (FOSA) : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE (Point 9)

9. La Commission s'est félicitée de la qualité des rapports qu'elle a jugés complets et riches d'informations. Elle a recommandé que la FAO mette au point la version définitive des rapports régionaux et sous-régionaux en tenant compte : a) des observations formulées durant le séminaire en cours de session et b) des suggestions écrites des États membres qui n'ont pu participer à cette session. (par. 30).

SUITE DONNÉE À L'ÉCHELON RÉGIONAL AUX PROPOSITIONS D'ACTION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS/FORUM INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS (GIF/FIF) : DÉFIS ET PERSPECTIVES (Point 10)

10. Les délégués ont souligné la nécessité de collaborer avec leurs organisations sous-régionales compétentes et avec la FAO pour surmonter ces lacunes. À cet égard, ils ont recommandé que la FAO aide les pays à participer activement au FNUF en mettant à leur disposition toutes les informations pertinentes, et notamment en fournissant une synthèse des nombreuses propositions d'action du GIF/FIF. (par. 33).
11. Les délégués ont reconnu les défis que représente, en temps et en financement, une participation plus active au débat forestier international, mais ils ont également souligné les possibilités offertes à cette région qui pourra jouer un rôle actif dans l'élaboration d'un programme d'action mondial qui reflète les priorités et les réalités africaines. La Commission s'est inquiétée en outre du nombre élevé de réunions du FNUF. Pour que les pays d'Afrique qui ont des problèmes d'effectifs et de financement puissent participer activement au débat international sur les forêts, la Commission a recommandé que ces réunions soient organisées autour d'un calendrier raisonnable et qui tienne compte du programme des activités forestières dans la région. (par. 34)

QUESTIONS CLÉS DÉCOULANT DE RÉUNIONS SATELLITES (Item 13)

Réunion satellite 1 (a) : La Gestion durable des forêts

12. Beaucoup de pays et également quelques organisations internationales ont exprimé le besoin de renforcer les formations et de partager les informations relatives aux principes et mise en œuvre de l'aménagement forestier durable. Bien que le rôle de la FAO dans ces domaines soit reconnu, il a été recommandé que les activités dans ces domaines soient développées. (par. 45).

Réunion satellite 1 (b) : L'exploitation forestière à impact réduit en Afrique

13. La Commission a examiné des contributions par les délégués de l'OIBT, ATIBT et UICN concernant le mandat et le rôle de ces différentes organisations. La Commission s'est félicitée pour les activités que ces organisations effectuent pour l'aménagement des forêts et a recommandé que des mécanismes soient mis en place en vue d'une plus grande collaboration avec la FAO dans ce domaine. Un thème

habituel qui fut fortement rappelé ici, est le besoin pour le transfert de connaissance et de compétence pour mettre en œuvre avec succès l'aménagement durable des forêts. (par. 49).

QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA COMMISSION À SOUMETTRE À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS (Item 14)

14. La Commission a estimé que certaines de ses principales recommandations devraient être portées à l'attention de la prochaine session du Comité des forêts (COFO) au mois de mars 2003. Ces recommandations sont :

- concernant la question de la déforestation et de la dégradation des forêts, la Commission a recommandé que les programmes forestiers de la FAO dans la région visent en priorité la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté comme priorités ;
- la question de la formation forestière a été jugée fondamentale à bien des égards, et la Commission a recommandé que la FAO assiste les pays et les institutions académiques, à réviser leurs *curriculae* de manière à mieux les adapter aux besoins actuels du secteur forestier ;
- concernant l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA), la Commission a lancé un appel au COFO, et a recommandé à ce que la FAO mette au point des mécanismes appropriés en vue d'assurer la participation pleine et efficace des organisations régionales et sous-régionales dans la mise en œuvre du FOSA ;
- la question de la participation et de la collaboration régionales dans les activités du Forum des Nations Unies sur les Forêts a été d'un grand intérêt pour la Commission. En particulier, il a été recommandé que la FAO aide les pays à participer activement au FNUF, en mettant à leur disposition toutes les informations pertinentes, et notamment, en fournissant une synthèse des nombreuses propositions d'action du GIF/FIF. (par. 53).

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Item 16)

14. La quatorzième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, conjointement avec la quinzième session de son groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées, se tiendra au mois de mars 2004. La Commission a été informée que le Mozambique, bien que n'ayant pas participé à la 13^{ème} session, a envoyé une offre officielle d'abriter la prochaine session. La Commission a aussi applaudi l'offre de la délégation du Maroc d'abriter la 14^{ème} session, étant donné que l'Afrique du Nord est la seule sous-région membre à n'avoir jamais abrité une session de la CFFA. La Commission a recommandé que ces offres soient transmises à la FAO par les canaux officiels en vue de la décision finale à prendre. (par. 55).

INTRODUCTION

1. La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique a tenu sa treizième session à Libreville (Gabon), à l'aimable invitation du Gouvernement gabonais. Cette session a réuni 107 participants, dont 96 représentants de 16 États membres et pays observateurs, et 2 agences des Nations Unies. Des observateurs de 14 organisations non gouvernementales et intergouvernementales y ont également participé. La liste complète des participants figure à l'*Annexe B*.
2. La FAO était représentée par Dr M. Hosny El-Lakany, Sous-directeur général, Département des forêts. M. Pape Djiby Koné, Forestier régional principal, Bureau régional pour l'Afrique, a rempli les fonctions de Secrétaire.
3. Dr El-Lakany a pris la parole à la séance d'ouverture au nom de Dr Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dans son discours d'ouverture, Dr El-Lakany a remercié le Gouvernement gabonais d'avoir bien voulu accueillir cette session. Il a souligné l'importance du secteur forestier au Gabon, le vif intérêt de la FAO pour le développement forestier dans la région et les questions de foresterie intéressant plus particulièrement cette région, notamment l'aménagement forestier durable et la bonne gestion de la faune sauvage ; les informations sur les ressources naturelles et les systèmes d'information géographique ; l'intégration des forêts et des politiques agricoles, et le rôle des forêts dans la stabilisation de l'environnement et les utilisations multiples des forêts et des ressources arborées. Il a souligné en outre les liens entre les forêts, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et leur incorporation dans le programme de travail du Département des forêts de la FAO au cours du prochain exercice biennal.
4. S.E. Antoine de Padou Mboumbou Miyakou, Vice-Premier Ministre-Ministre de la ville, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de S.E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République du Gabon. Dans son allocution d'ouverture, S.E. Mboumbou Miyakou a réaffirmé l'engagement du Gabon en faveur des conventions de la CNUED. Il a évoqué les objectifs de la politique forestière de son pays et l'adoption d'un nouveau code forestier. En outre, il a souligné l'absence de mécanismes financiers durables pour la foresterie, ainsi que d'un processus de transfert des technologies. S.E. Pierre Claver Maganga Moussavou, Ministre d'État-Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural et S.E. Emile Doumba, Ministre de l'économie forestière, des eaux et des pêches, chargé de l'environnement et de la protection de la nature, ont également participé à cette session.
5. Au nom du Bureau sortant, M. Yves Yalibanda (République Centrafricaine), en sa qualité de représentant du premier Vice-Président, M. Augustin Medi, qui était absent, a présenté les excuses de Madame Anna Chileshe, Présidente de la 12^{ème} session, qui n'a pas pu faire le déplacement à Libreville. M. Yalibanda a ensuite souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO pour avoir facilité les activités inter-sessionnelles au cours des deux années écoulées. Après avoir également remercié le Gabon pour avoir offert d'abriter la 13^{ème} session de la Commission, M. Yalibanda a invité la Commission à observer une minute de silence à la mémoire de Dr Kankolongo Mujika de la République Démocratique du Congo et Dr Ngatse Obala de la République du Congo, Secrétaire Général de l'OAB, membres de la Commission décédés au cours des derniers mois.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)

6. L'ordre du jour provisoire figurant au document FO : AFWC/2002/1 (*Annexe A*) a été adopté. La liste des documents présentés à la session figure à l'*Annexe C*.

ÉLECTION DU BUREAU (Point 2)

7. En vertu des dispositions des Articles II-1 et II-5 de son Règlement intérieur, la Commission a élu un Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur. La composition du Bureau est la suivante :

| | |
|------------------|--|
| Président: | M. Pierre Nyar-Ollame (Gabon) |
| Vice-présidents: | Mme Antonieta Mendes (Cap-Vert) M. David Mbugua (Kenya) M. Ahmed Cassimi (Maroc) |
| Rapporteur: | Mme Linda Mossop (Afrique du Sud) |

PERSPECTIVES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE FORESTERIE ET DE FAUNE SAUVAGE: RAPPORTS PÉRIODIQUES NATIONAUX (Point 3)

8. La Commission a examiné le point 3 de l'ordre du jour sur la base de la Note du Secrétariat (FO : AFWC/2002/2), et de la présentation de rapports des pays et d'exposés des organisations ayant le statut d'observateur. Des rapports d'activités nationaux ont été présentés par les pays suivants : Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée, Kenya, Mali, Maroc, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, Sénégal et Afrique du Sud. La Banque africaine de développement (BAfD), l'Organisation africaine du bois (OAB), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (UN-ECA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont présenté des exposés sur leurs programmes et activités respectifs dans la région. Ces rapports soulignent la diversité des activités et les problèmes émergents dans les différentes régions écogéographiques de l'Afrique et mettent en lumière la contribution significative de la foresterie au produit intérieur brut de la plupart des pays. Toutefois, les investissements de source intérieure restent très faibles, sauf en Afrique de l'Est et en Afrique australe, où le secteur privé joue un rôle actif dans les plantations industrielles. Des efforts soutenus ont été entrepris dans toute la région pour élaborer et revoir les politiques et la législation forestières, mais bien souvent la faiblesse des institutions ne permet pas de les mettre en œuvre concrètement.

9. Les délégués ont estimé que les causes sous-jacentes du déboisement et de la dégradation des forêts sont liées à la pauvreté, au manque d'accès aux technologies modernes et à l'endettement qui empêche d'utiliser efficacement les ressources, et ils ont recommandé que les programmes forestiers de la FAO dans la région visent en priorité la réduction de la pauvreté.

10. Les forêts ont toujours apporté une contribution directe et indirecte à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations rurales. Souvent, la contribution indirecte des forêts à la sécurité alimentaire n'a pas été prise en compte. De là, la Commission a recommandé que la FAO et les gouvernements abordent plus explicitement les problèmes des forêts et de la sécurité alimentaire dans leurs programmes nationaux et qu'ils mettent au point des méthodes d'évaluation et de mise en évidence de la contribution des forêts à la sécurité alimentaire.

11. La Commission a conclu que la formation et l'éducation sont cruciales pour le renforcement des capacités nécessaires au développement durable de la foresterie dans la région. Par conséquent, la Commission a recommandé que la FAO aide les institutions académiques de la région à revoir leurs programmes de formation et à adapter leurs programmes d'activités aux besoins nouveaux de la région, notamment la décentralisation et la participation, l'aménagement des ressources forestières pour des usages multiples et la planification intersectorielle.

EXAMEN DES ACTIVITES DU PROGRAMME ORDINAIRE ET DU PROGRAMME DE TERRAIN DE LA FAO, Y COMPRIS LA SUITE DONNÉE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION À SA DOUZIÈME SESSION
(Point 4)

12. La Commission a pris note de la mise en œuvre des activités du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO, sur la base de la Note du Secrétariat FO : AFWC/2002/3. Elle a pris acte, en particulier, des efforts déployés pour mettre en œuvre une large gamme d'activités répondant aux besoins des pays, malgré le déclin de la composante du Programme de terrain. Le développement du Programme de terrain a été facilité par le soutien apporté par les projets régionaux financés par la CE ainsi que par certains projets PCT. Les initiatives dans ce domaine incluent des efforts de soutien de l'aménagement forestier durable, l'évaluation des plantations conservatoires *in situ* et *ex situ*, les exposés des pays en développement sur les produits forestiers non ligneux, etc. Le Réseau de recherche forestière en Afrique subsaharienne a été établi pour renforcer l'élaboration de réseaux entre les organisations de recherche forestière. Les autres initiatives importantes de la FAO incluent un soutien à la foresterie participative, l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique et l'initiative visant à renforcer la politique budgétaire.

13. La Commission a noté l'évolution de la nature du soutien financier à la foresterie et l'importance croissante accordée aux questions interdisciplinaires. Elle a pris note en particulier des priorités de la FAO à moyen terme (2004-2009) orientées principalement sur : a) les forêts, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté ; b) les forêts et l'eau ; c) les forêts et le changement climatique ; d) la gestion des forêts ; et e) les informations sur les forêts. Cette évolution reflète la modification des priorités aux niveaux national et mondial et le souci général de lutter contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

14. La Commission a recommandé que les pays utilisent toutes les ressources limitées disponibles, en particulier dans le cadre du programme de coopération technique de la FAO. Elle a réaffirmé la nécessité de rationaliser le processus d'élaboration des propositions du PCT pour tirer pleinement parti de toutes les possibilités, en particulier des mesures d'initiative nationale dans des domaines essentiels.

RAPPORT DE LA QUATORZIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES PARCS NATIONAUX
(Libreville, 20-22 mars 2002) (Point 5)

15. La Commission a examiné la Note du Secrétariat (FO : AFWC/2002/4) rendant compte de la quatorzième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des parcs nationaux, tenue à Libreville du 20 au 22 mars. Le Groupe de travail avait soumis plusieurs recommandations à la FAO qui devront être approuvées par la Commission avant d'être présentées au Comité des forêts pour examen.

16. La Commission a reconnu la qualité du travail du Groupe de travail, constatant qu'il avait adopté les concepts suivants : a) les parcs nationaux font partie des systèmes forestiers et ne constituent pas des entités distinctes ; b) la gestion de la faune sauvage doit être associée à d'autres objectifs socio-économiques comme la sécurité alimentaire ; c) les idées et les concepts évoluent rapidement, par conséquent, l'éducation et la formation sont essentielles ; d) il importe de considérer le gibier comme une réserve cruciale et non pas comme un produit, afin que son importance économique et sociale soit pleinement reconnue dans les plans de développement nationaux.

17. La Commission a souligné que seuls les pays eux-mêmes peuvent maintenir le dynamisme du Groupe de travail en proposant des activités intersessions et en soumettant des idées au Secrétariat.

18. La Commission a donc approuvé les recommandations soumises à la FAO par le Groupe de travail et leur examen par le Comité forestier en 2003.

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES (Point 6)

19. La Commission a examiné la Note du Secrétariat (FO : AFWC/2002/5) sur l'évaluation des ressources forestières (ERF 2000). Ce document souligne le caractère interactif du processus d'évaluation auquel les pays sont pleinement associés et il explique la double approche à l'Évaluation des ressources forestières, qui repose à la fois sur les données des pays et sur la télédétection. Il convient de signaler en particulier les divergences importantes entre ces deux méthodes en ce qui concerne l'estimation de la zone forestière et du déboisement, ce qui montre bien qu'il est nécessaire d'améliorer les informations au niveau des pays en collaboration avec le programme ERF. La Commission a été informée de l'évolution de l'ERF et en particulier de la prochaine consultation d'experts qui aura lieu en Finlande (Kotka 4). Les délégués ont demandé à la FAO d'en diffuser les résultats dans tous les pays.

20. Certains membres ont noté que les définitions des forêts et des zones boisées dans l'ERF ont tendance à exclure les formations végétales ligneuses dans les zones à faible couvert forestier du Sahel alors que ces formations sont d'une importance vitale pour les pays en question.

21. La Commission a recommandé que la FAO vienne en aide aux pays pour renforcer leurs capacités de mise à jour des inventaires nationaux dans le cadre d'ateliers techniques, afin d'harmoniser leurs approches et de partager leurs connaissances de la terminologie forestière et des méthodes d'évaluation des ressources.

PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX (Point 7)

22. La Note du Secrétariat (FO :AFWC/2002/6) sur le dispositif des programmes forestiers nationaux a été présentée. Les délégués ont félicité la FAO de cette initiative, soulignant qu'il serait nécessaire d'avoir plus d'informations sur ce dispositif et ses possibilités de financement ainsi que sur les besoins de participation des pays. La Commission a recommandé que la FAO aide les pays de la région à mieux comprendre les procédures et à fournir des informations sur l'accès à ce dispositif.

23. La question de la faible participation des ONG aux programmes forestiers nationaux en Afrique a été examinée et chaque pays a été invité à engager ses ONG compétentes à participer pleinement en tant que parties prenantes à la formulation, à l'exécution et au suivi des programmes forestiers nationaux.

24. La Commission s'est déclarée préoccupée du nombre de systèmes de planification nationale et de cadres stratégiques qui n'ont jamais pu devenir opérationnels et elle a recommandé que la FAO et ses partenaires mettent en place des mécanismes appropriés pour garantir l'exécution et la coordination efficaces de ces initiatives.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE (Point 8)

25. Le Secrétariat a présenté les progrès de la mise en œuvre de l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA) qui est décrite dans la Note du Secrétariat FO : AFWC/2002/7. Il a donné un aperçu de l'approche collaborative adoptée et de la série de consultations tenues aux niveaux régional et sous-régional pour fournir un tableau cohérent et complet de l'évolution des activités dans le secteur forestier en Afrique. La Commission a pris note en particulier des efforts déployés par la FAO pour rendre le processus hautement participatif et pour garantir la propriété des pays africains sur le produit obtenu.

26. La Commission a pris note des progrès dans la préparation du rapport de synthèse régional et des rapports sous-régionaux et elle a décidé de reporter la décision sur le suivi du processus du FOSA à la fin du séminaire en cours de session.

ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE (FOSA) : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE (Point 9)

27. La Note du Secrétariat FO : AFWC/2002/8 a été présentée au séminaire en cours de session durant lequel les projets de rapports régionaux et sous-régionaux ont également été soumis. Ils donnent une bonne vue d'ensemble de la situation actuelle aux niveaux régional et sous-régional. Ces rapports décrivent les principaux éléments moteurs, les scénarios possibles, leurs répercussions sur les aspects déterminants de la foresterie et de la faune sauvage et les priorités et stratégies pour renforcer la contribution de la foresterie au développement durable. Ils prennent particulièrement note des nouvelles possibilités qui apparaissent dans le contexte du Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) et indiquent la nature des interventions nécessaires pour que la foresterie apporte une contribution significative aux objectifs de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement.

28. La Commission a longuement discuté le contenu des rapports de l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique. Au cours du débat les membres ont souligné les aspects qui doivent bénéficier d'une attention accrue dans les rapports, à savoir : a) les mécanismes permettant de renforcer le financement de l'aménagement forestier durable ; b) la dimension culturelle des forêts et ses répercussions sur l'utilisation future des forêts ; c) la nécessité de renforcer la coopération et la collaboration régionales et sous-régionales, notamment en ce qui concerne la valorisation des ressources humaines ; d) les possibilités de commercialisation des produits forestiers entre les pays africains, compte tenu en particulier de la demande considérable émanant de certaines sous-régions ; e) le potentiel éco-touristique et f) la transformation des produits forestiers non ligneux. La Commission a noté que les rapports devraient souligner certains aspects positifs récents de la foresterie en Afrique et indiquer les possibilités d'élaborer un scénario constructif.

29. La Commission a également pris note de la suite donnée au processus du FOSA, et notamment de la manière dont les organisations régionales et sous-régionales pourraient être associées au processus visant à intégrer efficacement les résultats du FOSA dans le développement du secteur forestier.

30. La Commission s'est félicitée de la qualité des rapports qu'elle a jugés complets et riches d'informations. Elle a recommandé que la FAO mette au point la version définitive des rapports régionaux et sous-régionaux en tenant compte : a) des observations formulées durant le séminaire en cours de session et b) des suggestions écrites des États membres qui n'ont pu participer à cette session.

SUITE DONNÉE À L'ÉCHELON RÉGIONAL AUX PROPOSITIONS D'ACTION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS/Forum INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORÊTS (GIF/FIF) : DÉFIS ET PERSPECTIVES (Point 10)

31. La Commission a examiné le point 10 sur la base de la Note du Secrétariat FO :AFWC/2002/9 portant sur la suite donnée à l'échelon régional aux propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). Cette note brosse l'historique des diverses initiatives internationales en matière de foresterie depuis la réunion de la CNUED en 1992 et présente aux délégués le rôle du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) qui vient d'être créé et de son Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Elle souligne la nécessité pour les pays d'Afrique de mobiliser leurs organisations régionales et sous-régionales compétentes, ainsi que de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, afin de renforcer leur participation aux forums et processus internationaux.

32. Les délégués des pays et les organisations ayant le statut d'observateur ont informé la Commission de leur récente participation au FNUF-2 (New York, mars 2002). La Commission a reconnu que l'Afrique avait manifesté clairement sa volonté politique de soutenir le processus du FNUF mais que son action avait été entravée par l'absence d'une position commune africaine établie antérieurement et par le nombre limité des participants et la pertinence du choix des délégués.

33. Les délégués ont souligné la nécessité de collaborer avec leurs organisations sous-régionales compétentes et avec la FAO pour surmonter ces lacunes. À cet égard, ils ont recommandé que la FAO aide les pays à participer activement au FNUF en mettant à leur disposition toutes les informations pertinentes, et notamment en fournissant une synthèse des nombreuses propositions d'action du GIF/FIF.

34. Les délégués ont reconnu les défis que représente, en temps et en financement, une participation plus active au débat forestier international, mais ils ont également souligné les possibilités offertes à cette région qui pourra jouer un rôle actif dans l'élaboration d'un programme d'action mondial qui reflète les priorités et les réalités africaines. La Commission s'est inquiétée en outre du nombre élevé de réunions du FNUF. Pour que les pays d'Afrique qui ont des problèmes d'effectifs et de financement puissent participer activement au débat international sur les forêts, la Commission a recommandé que ces réunions soient organisées autour d'un calendrier raisonnable et qui tienne compte du programme des activités forestières dans la région.

ORGANISATION DU DOUZIÈME CONGRÈS FORESTIER MONDIAL (CANADA, 2003) (Point 11)

35. La Note du Secrétariat FO : AFWC/2002/10 contenant des informations sur le douzième Congrès forestier mondial (Canada, 2003) a été présentée. La Commission a indiqué que la première annonce et le premier appel de documents seraient publiés prochainement et que la participation à ce Congrès serait ouverte à toute la communauté forestière et aux autres groupes intéressés. Les délégués ont été invités à préparer des documents sur les différents thèmes abordés par le Congrès afin de partager leurs connaissances et leur expérience avec toute la communauté forestière mondiale.

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE, 2002 (Point 12)

36. La question de l'Année internationale de la montagne a été présentée sur la base de la Note du Secrétariat (FO :AFWC/2002/11). Cette note porte essentiellement sur la coordination et la mobilisation des pays en faveur de l'Année internationale de la montagne. Dans sa présentation, la Commission a souligné l'importance des montagnes dans la topographie de l'Afrique, pour sa subsistance, comme source d'eau douce, comme réservoir d'une importante diversité biologique et comme habitat de nombreuses populations. Sous la pression croissante de l'utilisation des terres, la dégradation de la montagne menace de plus en plus la survie de ses habitants ainsi que des populations des basses terres en aval. Il ne s'agit pas seulement d'un problème national, mais d'une question qui dépasse les frontières des pays.

37. De nombreux délégués ont indiqué que leur pays souhaitait participer à la célébration de l'Année internationale de la montagne. Ils ont souligné l'importance des écosystèmes de montagne, notamment les délégués des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale qui se sont inquiétés des menaces contre les écosystèmes de montagne telles que l'abattage illégal, les conflits armés et autres dangers.

38. Il a été admis à l'unanimité que même les pays situés sur les basses terres, surtout en Afrique de l'Ouest, ont besoin des montagnes pour leurs ressources en eau et qu'ils sont potentiellement menacés par leur dégradation.

39. Les délégués ont été exhortés à préparer de brefs exposés par pays sur le rôle de la montagne, comme contribution à l'Année internationale de la montagne.

QUESTIONS CLÉS DÉCOULANT DE RÉUNIONS SATELLITES (Point 13)

40. La Commission a été informée que ces réunions avaient été décidées par le bureau de la 12^{ème} session, en vue d'identifier les questions clés qui sont d'un grand intérêt pour l'Afrique, et sur lesquelles des groupes de pays/Experts de la Région pourraient travailler ensemble durant la période inter-

sessionnelle. D'autre part, il a été jugé nécessaire d'évaluer les activités en cours dans les domaines retenus, et d'établir des partenariats dans le but d'optimiser les impacts et de renforcer la coopération régionale.

Réunion satellite 1 (a) : La gestion durable des forêts

41. Durant l'introduction de cette réunion satellite qui a été présidée par UICN, il a été signalé que la FAO a collaboré avec d'autres partenaires sur les initiatives relatives à l'aménagement forestier en Afrique centrale et de l'Ouest. Deux sujets ont été présentés insistant tous deux sur le besoin de la mise en place de pratiques d'exploitation durable dans le contexte des aménagements forestiers.

42. La Commission a été informée de la récente Etude de la FAO sur les statuts et tendances des aménagements forestiers à l'échelle mondiale. L'étude a conclu qu'un grand nombre de pays africains (46) participent actuellement à un ou plusieurs processus pour le développement et la mise en œuvre de Critères et indicateurs de gestion durable des forêts, démontrant ainsi un engagement politique à une large échelle, sur les questions de gestion durable des forêts. Des informations quantitatives sur la gestion des forêts au niveau national (comme par exemple les superficies de forêts faisant l'objet de plans d'aménagement) font défaut dans la plupart des pays. Là où de telles informations existent, le pourcentage de forêts sous aménagement formel, est très faible, à l'exception de quelques pays d'Afrique du Nord. Les superficies de forêts certifiées en Afrique ont atteint 974 000 hectares vers la fin de l'année 2000, soit moins de 0,1% de la superficie forestière totale.

43. La Commission a également reçu des informations sur une récente initiative relative à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes de forêts denses humides d'Afrique centrale. Cette initiative a été lancée dans le cadre d'un programme de partenariat entre la FAO et les Pays Bas. Elle est mise en œuvre en collaboration avec les pays membres, l'Organisation Africaine du Bois (OAB), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Union mondiale pour la conservation (UICN), le Fonds mondial pour la conservation (WWF), l'Association inter-africaine des industries forestières (IFIA) et le Secrétariat du réseau international sur les forêts modèles. Cette initiative vise à fournir un appui à la mise en œuvre sur le terrain du concept de gestion durable des forêts en Afrique centrale.

44. La Commission a soutenu l'appel à candidature de la FAO pour les études de cas en Afrique centrale, ainsi que la tenue d'une réunion qui doit être organisée sur le sujet en mai 2002.

45. Beaucoup de pays et également quelques organisations internationales ont exprimé le besoin de renforcer les formations et de partager les informations relatives aux principes et mise en œuvre de l'aménagement forestier durable. Bien que le rôle de la FAO dans ces domaines soit reconnu, il a été recommandé que les activités dans ces domaines soient développées.

Réunion satellite 1 (b) : L'exploitation forestière à impact réduit en Afrique

46. La seconde présentation a été centrée sur les initiatives relatives à l'établissement de normes pour les pratiques d'exploitation forestière respectueuses de l'environnement (Exploitations forestières à impact réduit, ou EFIR) et à l'organisation de formation pour leur application dans la région et plus particulièrement dans les sous régions de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

47. La Commission a été informée du programme de partenariat entre la FAO et l'Union Européenne, à travers lequel la FAO est en train de mettre en œuvre la composante sur le "Développement de pratiques améliorées d'exploitation forestière en Afrique centrale et Occidentale humide". Ce projet est en train de préparer un code régional de conduite de l'exploitation forestière pour les pays de forêts denses d'Afrique. La phase initiale a commencé avec quatre études de cas menées en RCA, en République du Congo, au Gabon, et au Ghana. La Commission a été informée que ce code régional devait servir de plate-forme à partir de laquelle les pays membres pouvait développer et améliorer leur propre codes nationaux.

48. La présentation a insisté sur les différentes interventions des membres de la Commission. Il a été confirmé que le développement du code d'exploitation forestière avait suivi une procédure participative entraînant de nombreux participants comprenant le secteur privé et ses organisations représentatives. Ensuite, il est reconnu que le code régional n'est pas juridiquement contraignant mais il doit décrire les prescriptions minimum et les règles de l'art pour une exploitation forestière respectueuse de l'environnement.

49. La Commission a examiné des contributions par les délégués de l'OIBT, ATIBT et UICN concernant le mandat et le rôle de ces différentes organisations. La Commission s'est félicitée pour les activités que ces organisations effectuent pour l'aménagement des forêts et a recommandé que des mécanismes soient mis en place en vue d'une plus grande collaboration avec la FAO dans ce domaine. Un thème habituel qui fut fortement rappelé ici, est le besoin pour le transfert de connaissance et de compétence pour mettre en œuvre avec succès l'aménagement durable des forêts.

Réunion Satellite 2 : Bois-énergie et conservation des forêts

50. Cette réunion satellite a débattu des activités relatives à la composante bois-énergie du Programme de Partenariat EC-FAO sur le Développement forestier durable dans les pays africains ACP. L'essentiel du travail en cours consiste à améliorer les systèmes d'information en bois-énergie et la promotion des systèmes de planification du secteur bois-énergie durable et plus efficace.

51. Vingt-trois pays et plusieurs institutions partenaires ont participé activement dans ce processus. Parmi les initiatives qui ont été prises, les deux ateliers régionaux sur La formation en bois-énergie en Afrique – l'un pour les pays anglophones à Nairobi en octobre 2000, et l'autre pour les pays francophones à Lomé en juin 2001, ont été soulignés. Les principales initiatives programmées pour 2002 ont été aussi présentées, dont on relève l'analyse des options possibles visant à la création et au fonctionnement d'un réseau africain sur le bois-énergie.

52. Lors des discussions qui ont suivi la présentation, un certain nombre d'observations et suggestions ont été faites, dont les plus importantes suivent :

- le besoin d'utiliser en plein le potentiel offert par le Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto sur le changement climatique ;
- un appel aux pays pour accorder plus d'importance aux politiques sur le bois-énergie et renforcer la coordination inter-sectorielle sur l'énergie ;
- une attention particulière devra être accordée à l'utilisation du charbon de bois et à ses implications sur le déboisement, surtout à l'amélioration des techniques de carbonisation ;
- le besoin d'améliorer la qualité des résultats des enquêtes menées sur l'offre et la demande en bois-énergie, particulièrement du côté de l'offre ;
- la poursuite et le renforcement des activités de formation et des capacités, la recherche et le transfert de technologie dans le domaine du bois-énergie.

QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA COMMISSION À SOUMETTRE À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS (Point 14)

53. La Commission a estimé que certaines de ses principales recommandations devraient être portées à l'attention de la prochaine session du Comité des forêts (COFO) au mois de mars 2003. Ces recommandations sont :

- en concernant la question de la déforestation et de la dégradation des forêts, la Commission a recommandé que les programmes forestiers de la FAO dans la région visent en priorité la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté comme priorités ;

- la question de la formation forestière a été jugée fondamentale à bien des égards, et la Commission a recommandé que la FAO assiste les pays et les institutions académiques, à réviser leurs *curriculae* de manière à mieux les adapter aux besoins actuels du secteur forestier ;
- concernant l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA), la Commission a lancé un appel au COFO, et a recommandé à ce que la FAO mette au point des mécanismes appropriés en vue d'assurer la participation pleine et efficace des organisations régionales et sous-régionales dans la mise en œuvre du FOSA ;
- la question de la participation et de la collaboration régionales dans les activités du Forum des Nations Unies sur les Forêts a été d'un grand intérêt pour la Commission. En particulier, il a été recommandé que la FAO aide les pays à participer activement au FNUF, en mettant à leur disposition toutes les informations pertinentes, et notamment, en fournissant une synthèse des nombreuses propositions d'action du GIF/FIF.

AUTRES QUESTIONS (Point 15)

54. La Commission n'a suggéré aucune autre question à débattre.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 16)

55. La quatorzième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, conjointement avec la quinzième session de son groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées, se tiendra au mois de mars 2004. La Commission a été informée que le Mozambique, bien que n'ayant pas participé à la 13^{ème} session, a envoyé une offre officielle d'abriter la prochaine session. La Commission a aussi applaudi l'offre de la délégation du Maroc d'abriter la 14^{ème} session, étant donné que l'Afrique du Nord est la seule sous-région membre à n'avoir jamais abrité une session de la CFFA. La Commission a recommandé que ces offres soient transmises à la FAO par les canaux officiels en vue de la décision finale à prendre.

ADOPTION DU RAPPORT (Point 17)

56. La Commission a révisé le projet de rapport et elle l'a adopté à l'unanimité après avoir suggéré quelques changements.

ANNEX A**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du Bureau
3. Perspectives régionales en matière de foresterie et de faune sauvage : rapports périodiques nationaux
4. Examen du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO, y compris la suite donnée aux demandes et recommandations formulées par la Commission à sa douzième session
5. Rapport de la quatorzième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées (Libreville, 20-22 mars 2002)
6. Évaluation des ressources forestières
7. Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux
8. Séminaire en cours de session : État d'avancement de l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique
9. Étude prospective du secteur forestier en Afrique : Principaux résultats et stratégie de mise en oeuvre
10. Suite donnée à l'échelon régional aux propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (GIF/FIF) : Défis et perspectives en Afrique
11. Organisation du douzième Congrès forestier mondial (Canada, 2003)
12. Année internationale de la montagne, 2002
13. Questions clés découlant de réunions spéciales
14. Questions régionales identifiées par la Commission à soumettre à l'attention du Comité des forêts
15. Autres questions
16. Date et lieu de la prochaine session
17. Adoption du rapport

ANNEX B

LISTE DES PARTICIPANTS

AFRIQUE DU SUD**(Ms) Linda MOSSOP**

Director, Forestry Regulation
 South Africa Dept. of Water
 Private Bag LcMossop 93
 Pretoria

Tel: +2712 3367212

Fax: +2712 3367240

E-mail: lindam@dwaf.gov.za**Dickson Motsamai NKOSI**

Water Affairs and Forestry
 Private Bag Nkosi 93
 Pretoria

Tel: ++2712 3367433

Fax: ++2712 3237054

E-mail: law@dwaf.pwv.gov.za**BÉNIN****Séidou MAMA GAO**

Officier Ingénieur des Eaux et Forêts
 Directeur Technique du CENAGREF
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
 et de la Pêche
 08 B.P. 0227

Cotonou

Tel: ++229 307282/309070

Fax: ++229 309072

E-mail: cenagref@firsnet.bj**CAMEROUN****Keae OTODO**

Directeur des Forêts
 Ministère de l'Environnement et des Forêts
 Direction des Forêts (MINEF)
 Yaoundé

Tel: ++223 9234

Fax: ++223 9234

CAP VERT**Ms. Antonieta MENDES**

Ingénieur Forestier
 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
 B.P. No. 55

Praia

Tel: ++238 647547

ÉGYPTE**Seham M. Ali MOUSTAFA**

Prof. Plant Physiology
 Department of Botany
 Ain Chams University
 50 Nehro Street

Cairo

Tel: ++202 4847566 (office); 6341068 (home)

Fax: ++202 6842123

E-mail: sehammoustafa@hotmail.com**Prof. Sayed Farag KHALIFA**

Director, Flora & Phytotaxonomy Research
 Dept. Ain Shams University, Faculty of
 Science, HRI, ARC, Ministry of Agriculture
 50 Nehro Street

Cairo

Tel: ++202 4847566 (office); 6341068 (home)

Fax: ++202 6842123

E-mail: sayedkhalifa@hotmail.com**FRANCE****Charles DOUMENGE**

Conseiller Régional en Recherche Forestière
 Coopération Française
 Projet FORAFRI

B.P. 4035

Libreville, Gabon

Tel: ++241 778319

Fax: ++241 778319

E-mail: forafri@assala.net**Bernard CASSAGNE**

Expert Forestier/Directeur FRA
 Parc Club du Millénaire, bât. 23
 34036 Montpellier Cedex 1

Tel: ++ 33 467200809

Fax: ++ 33 467200812

E-mail: frm.France@wanadoo.fr**GABON****Pierre NYAR-OLLAME**

Conseiller Technique du Ministre,
 Responsable de l'Unité de Planification
 de Suivi-Evaluation (CPSE)

B.P. 199

Libreville

Tel: ++241 294157

Seraphin DONDYAS

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREPN
B.P. 199
Libreville
Tel: ++241 266770
E-mail: se.dondyas.@internetgabon.com

Emile MAMFOUMBI

Directeur de la Faune et de la Chasse
Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux,
de la Pêche, chargé de l'Environnement et
et la Protection de la Nature (MEFPREPN)
B.P. 199
Libreville

Jean Gérard MEZUI M'ELLA

Secrétaire Général Permanent FAO/Gabon
B.P. 551, Libreville
Tel: ++241 766077

OBSERVATEURS DU GABON**(Mme) Aimée MEKUI-ALLOGO**

MEFPREPN
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 325089
E-mail: amekui@yahoo.fr

Guy KOUMBA-KOUMBA

Chef de Service de l'Environnement Industriel,
Marin, Fluvial et Lagunaire
MEFPREPN
B.P. 7405
Libreville
Tel: ++241 722700
Fax: ++241 738056

Edouard MINTSA M'OBIANG

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREPN
B.P. 199
Libreville
Tel: ++241 766183

Narcisse MAMBOUNDOU-MOUDOUMA

Chef de Service de la Formation Eaux et
Forêts
Direction du Personnel et de la Formation
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 733191
Fax: ++241 772995

Augustin MIHINDOU MBINA

MEFPREPN
B.P. 1128, Libreville
E-mail: dfc@internetgabon.com

Joseph MAROGA-MBINA

MEFPREPN
B.P. 1128, Libreville
E-mail: dfc@internetgabon.com

Simon OTIGA

Directeur du Personnel et de la Formation
MEFPREPN
B.P. 2275, Libreville
Tel: ++241 268405

Hervé NDONG ALLOGHO

Homologue projet MINUEBE
MEFPREPN
B.P. 9144
Libreville
Tel: ++241 730028
Fax: ++241 738056
E-mail: allogho@inet.ga

Jean-Jérôme OVONO-MVOLA

Chef de Service des Archives et de la
Documentation à la Direction des Etudes
MEFPREPN
B.P. 12023
Libreville
Tel: ++241 762072

Abdon BIVIGOU BIVIGOU

Ingénieur des techniques des Eaux et Forêts
MEFPREPN
B.P. 14196
Libreville
Tel: ++241 761444/277962

(Mme) Célestine NTSAME-OKWO

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREPN
B.P. 199
Libreville
Tel: ++241 765548
Fax: ++241 765548

Simon ANGOUE OVONO

Conservateur de Faune de Minkébé
DFC, MEFPREPN
B.P. 1128
Libreville
Tel: ++241 761444/068980

René Hubert MBOUKOU
Chef de Service Gestion Forestière,
Zone I et II,
MEFEPCEPN/DPF
B.P. 2275, Libreville
Tel: ++241 761640
E-mail: mboukou@assala.com

(Mme) Solange NGOUESSONO
MEFPREP
B.P. 1128
Libreville
Tel: ++241 761444
E-mail: ngouessono@yahoo

Raymond NDOMBA-NGOYE
Directeur des Etudes et de la Documentation
MEFPREP
B.P. 1632
Libreville
Tel: ++241 331471
E-mail: ndomba.ngoye@internet.com

Clément TCHINGA
PAFT-GABON
Eaux et Forêts
B.P. 199
Libreville
Tel: ++ 241 361910

Samuel ENGONE-BILONG
Chef de Brigade Lutte Anti-braconnage
Direction de la Faune et la Chasse
MEFPREP
B.P. 1128
Libreville
Tel: ++761444

Célestin NGUEMA-OBAME
Conseiller en communication
Conseil Economique et Social
B.P. 1075
Libreville
Tel: ++241 296690

Melchide OBAME MEZUI
Chargé d'Etudes/DGE
MEFPREP
B.P. 3903
Libreville
Tel: ++241 722700

Augustin MIHINDOU
Chargé d'Etude
MEFPREP
B.P. 1128, Libreville
Tel: ++241 746661

Jacques MOULOUNGOU
Enseignant Chercheur ENEF
MEFPREP
B.P. 13546, Libreville
Tel: 241 732565
E-mail: jmouloung@assala.com

Hubert BINGA
Chargé d'Etudes
Direction de l'Environnement
MEFPREP
B.P. 3903, Libreville
Tel: ++241 722700
E-mail: dgegabon@internetgabon.com

Barry MBIA KOMBE
Ingénieur des Eaux et Forêts
MEFPREP
B.O. 9293, Libreville
Tel: ++241 772995
Fax: ++241 772995
E-mail: m.kbarry@yahoo.ga

Jean MBOULOU
Conseiller Technique du Ministre
MEFPREP
B.P. 2275, Libreville
Tel: ++241 721004
Fax: ++241 724776

(Mme) Nicole MULOKO NTOUTOUME
Directeur adjoint Programme Gabon
B.P. 7847, Libreville
Tel: ++241 737285
E-mail: ozouga@hotmail.com

Jean Baptiste MEBIAME
Conseiller Technique
MEFPREP
B.P. 8224, Libreville
Tel: ++241 262509
Fax: ++241 772994
E-mail: jbmebiame@internet.com

Emile NGAUVOUSSA
Chef de Service
MEFPREP
B.P. 2275, Libreville
Tel: ++241 03 4739

Jean-Jacques TANGA
MEFPREP
B.P. 9144. AFC/WWF
Libreville
Tel: ++241 761444
E-mail: dfc@internetgabon.com

Jean Hubert OLLOMO ELLA

Chef de la Brigade Phytosanitaire
Ministère de l'Agriculture
Inspection Générale
Libreville
Tel: ++241 310298

Maurice MAGANGA-IKOUALI

Secrétaire Principal Comité Elevage
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et du Développement
B.P. 551
Libreville
Tel: ++241 763835

Nicaise RABENKOGO

Consultant Scientifique
Ministère de la Recherche Scientifique
B.P. 7498
Libreville
Tel: ++241 370844
Fax: ++241 734719
E-mail: rabenkog@inet.gab

Paul POSSO

Directeur I.R.E.T.
Ministère Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique
B.P. 13354, Libreville
Tel: ++241 315032

Jean Denis N'DJIMBI

Conseiller Technique
Ministère Economie et Finances
B.P. 2496
Libreville
Tel: ++241 762299
Fax: ++241 765974

Alex MINTO'O EBANG

Chargé d'Etudes
Ministère de l'Economie Générale
Libreville
Tel: ++241 041965
E-mail: mintooplex@yahoo.fr

Pierre NGAVOURA

Directeur des Industries et Commerce
MEFPREP
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 246855

(Mme) Viviane ANDEME

Ingénieur des Eaux et Forêts
MEFPREP
B.P. 6032, Libreville
Tel: ++241 734071

Antoine NDONGOU

Chef de Service des Aménagements
MEFPREP
B.P. 199, Libreville
Tel: ++241 358502
E-mail: ndongou@internetgabon.com

Félicien MESSIE NDONG

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREP
B.P. 10 875, Libreville
Tel: ++241 268226

Daniel MBENG EDOU

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREP
B.P. 199, Libreville
Tel: ++241 268226

Simplice NTEME

Ingénieur des Eaux et Forêts
MEFPREP
B.P. 2275, Libreville
Tel: ++241 397323
E-mail: nteme@assala

Athanase BOUSSENGUE

Directeur des Inventaires et Aménagements
MEFPREP
B.P. 152, Libreville
Tel: ++241 255847
E-mail: aboussengue@yahoo.fr

Dominique ELLA OBIANG

Conseiller du DGEF
MEFPREP
B.O. 2275
Libreville
Tel: ++241 278377

**(Mme) Irène Patricia MANGUILA
BOUSSAMBA**

Chargé d'Etudes
Ministère de la Planification, de la
Programmation et du Développement
B.P. 172
Libreville
Tel: ++241 256536/722888
E-mail: manguila1@yahoo.fr

Etienne BOUSSAMBA MAKOSSO

Membre du Comité d'Organisation
Ministère de la Planification
B.P. 4811, Libreville
Tel: ++241 760496/762888

Pierre Sylvain N'NA EVOUNG

Chargé d'Etudes DED
MEFPREP
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 315896

Adrien NOUNGOU

Chef de Service Aménagement Faune
MEFPREP
B.P. 1128
Libreville
Tel: ++241 761444

Jules André MADINGOU

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREP
B.P. 9293
Libreville
Tel: ++241 372844
Fax: ++241 772995

Anthony Gaël METZIE ME NYAR

OLLAME
MEFPREP
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 332836
E-mail: anthony.metzie@caramail.com

Pascal NZENGUET MOUGUASSA

Conseiller Technique du Ministre
MEFPREP
B.P. 199
Libreville

Samuel IKOGO

Directeur des Etudes
MEFPREP
B.P. 3960
Libreville
Tel: ++241 261143
E-mail: ikogousamuel@yahoo

Sylvain NZENGUEMA

Directeur de la Production Forestière
MEFPREP
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 720965
E-mail: snzenguema@assala.com

Charles DJIENGUI

MEFPREP
B.P. 2275
Libreville
Tel: ++241 233907

Pierre MOUSSAVOU

Directeur de Cabinet
MEFPREP
B.P. 1139, Libreville
Tel: ++241 292942

AUGUSTE NDOUNA ANGO

Chef de Service Industrie du Bois
MEFPREP
Libreville, B.P.261641
Tel: ++241 261641
E-mail: augustendouna@assala.com

Serge CORBET

MEFPREP
B.P. 1128
Libreville, Tel: ++ 241 382723
E-mail: sergecorbet@yahoo.fr

Marc MPAMI

B.P. 1128, Libreville
Tel: ++241 76144

Serge NGOMBE

Image Plus Gabon
Tel: ++241 292352

GUINÉE**Mamadou DIA**

Chef de Section Chasse et Aires Protégées
Direction Nationale des Eaux et Forêts
B.P. 624, Conakry
Tel: ++224 1126013/411089
E-mail: dfpn@sotelgui.net.gn

GUINÉE ÉQUATORIALE**Paulino BOLOLO EKOBO**

Responsable de suivi et évaluation
Ministère des Forêts, Pêches et Environnement
Malabo
Tel: ++240 91305/70433
Fax: ++240 92905

KENYA**David MBUGUA**

Deputy Chief Conservator
Environment and Natural Resources
Forest Department
PO Box 30513, Nairobi
Tel: ++254 252606
Fax: ++254 763442
E-mail: fdmenr@spacenonline.com

MALI**Gaoussou KONATE**

Chef de la Section Réglementation et Normes
Ministère Equipement Aménagement du
Territoire, Environnement et Urbanisme
Direction Nationale de la Conservation
de la Nature
B.P. 275, Bamako
Tel: ++223 233697/95
Fax: ++223 233696
E-mail: conservationnature@datatech.net.ml

Yacouba DOUMBIA

Chef Division Aménagement Forêts, Parcs,
Réserves
Ministère Equipement Aménagement
Territoire, Environnement, Urbanisme
B.P. 275, Bamako
Tel: ++223 233695/97
Fax: ++233 233696
E-mail: conservationnature@datatech.net.ml

MAROC**Ahmed CASSIMI**

Directeur de Cabinet
Ministère chargé des Eaux et Forêts,
Rabat-Hassan
Tel: ++212 03776003
Fax: ++212 03776003

Abdellah FASSIHI

Chef de la Division du Patrimoine Forestier
Ministère chargé des Eaux et Forêts
Rabat-Chellah
Tel: ++ 212 37766636
Fax: ++212 37660826

NIGER**Moussa SALAOU BARMOU**

Chargé des Programmes Faune Sauvage
Ministère de l'Environnement
et Lutte contre la Désertification
Direction Faune, Pêche et Pisciculture
B.P. 721
Niamey
Tel: ++227 734069
E-mail: faune@internet.ne

UGANDA**Ignatius OLUKA-AKILENG**

Deputy Commissioner for Forestry
Forest Department
P.O. Box 1752, Kampala
Tel: ++256 41 251776
Fax: ++256 41 347086
E-mail: nbsfd@imul.com

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**Luc DIMANCHE**

Directeur des Forêts
Ministère des Eaux et Forêts
B.P. 830
Bangui
Tel: ++236 503540
Fax: ++236 610975
E-mail: lucdimanche@yahoo.fr

Thomas DAMIO

Directeur Fonds Forestiers et Touristique
B.P. 2327
Bangui
Tel: ++236 070794/042197
Fax: ++236 610571
Email: tdamio@yahoo.fr

Yves YALIBANDA

Assistant Directeur des Forêts/Point Focal,
PFN
Ministère des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches,
de l'Environnement et du Tourisme
B.P. 830, Bangui
Tel: ++236 505054
Fax: ++236 610975
E-mail: yvesyalibanda@yahoo.fr

SÉNÉGAL**Abdoulaya SY**

Chef Division Gestion de la Faune
Ministère Jeunesse, Environnement et
Hygiène Publique
Parc Forestier de Hann
B.P. 1831, Dakar
Tel: ++221 8320856
E-mail: defccs@sentoo.sn

Amadou N'DIAYE

Adjoint Directeur des
Eaux et Forêts
Ministère Jeunesse, Environnement et
Hygiène Publique
Parc Forestier de Hann
B.P. 1831, Dakar
Tel: ++221 8 320628
E-mail: ndiawar@sentoo.sn

Ababacar BOYE

Coordinateur du PADF / DEFCS
Ministère Eaux et Forêts, Jeunesse,
Environnement et Hygiène Publique
Parc Forestier de Hann
Dakar
Tel: ++221 8 320565
Fax: ++221 8 322789
E-mail: boye@arc.sn

Ndeye THIAM SENE
 Conseiller Technique
 Ministère Eaux et Forêts, Jeunesse,
 Environnement et Hygiène Publique
 Direction des Parcs Nationaux

B.P. 5135
 Dakar – Point E
 Tel: ++221 8 244221
 Fax: ++221 8 254005
 E-mail: dpn@sentoo.sn

INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DES NATIONS UNIES

CNUA
Don Harris OBEN
 Economic Affairs Officer
 P.O.Box 3005
 Addis Ababa, Ethiopia
 Tel: ++251-1-515749
 Fax: ++251-1-510350
 E-mail: doben@uneca.org

PNUE
Bai-Mass TAAL
 Senior Programme Officer
 P.O.Box 47074
 Nairobi, Kenya
 Tel: ++254-2-623738
 Fax: ++254-2-624260
 E-mail: bai-mass.taal@unep.org

ORGANIZATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK
Simona Frank KUFAKWANDI
 Principal Forestry Officer
 B.P. V316
 Abidjan, Côte d'Ivoire
 Tel: ++225 20205486
 Fax: ++225 20205456
 E-mail: skufakwandi@afdb.org

Emmanuel SIISI-WILSON
 Libreville, Gabon
 Tel: ++ 241 732928
 Fax: ++ 241 734030
 E-mail: oab-gabon@internetgabon.com

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
Fabien SORDET
 Expert Forest and Environment
 B.P. 321
 Libreville, Gabon
 Tel: ++241-737239
 Fax: ++241-734068
 E-mail: cefonenv.sordet@assala.net

WEST AFRICAN MONETARY UNION
Malick DIALLO
 Directeur de l'Environnement
 01 B.P. 543
 Ouagadougou, Burkina Faso
 Tel: ++226-318873
 Fax: ++226-318872
 E-mail: malick.diallo@uemoa.int

Filippo SARACCO
 Regional Expert Forest and Environment
 B.P. 321
 Libreville, Gabon
 Tel: ++241 737242
 Fax: ++241 734068
 E-mail: ecatforeny@inet.ga

**ORGANISATION INTERNATIONALE
 DES BOIS TROPICAUX**
Edmond Collins AHADOME
 Information Officer
 Pacific Yokohama 1-1-1 Minato-Mirai,
 Mishi Ku, Yokohama, Japan
 Tel: ++81-45-2231110
 Fax: ++81-45-2231111
 E-mail: itto@itto.or.jp

ORGANISATION AFRICAINE DU BOIS
Afonso ZOLA
 Directeur Technique
 Libreville, Gabon
 Tel: ++241 732928
 Fax: ++241 734030
 Email: oab-gabon@internetgabon.com

ORGANIZATIONS NON GOUVERNEMENTALES**WWF INT****Jeffrey SAYER**

Conseiller Scientifique
Avenue du Mont Blanc 1196
Gland, Suisse
Tel: ++41-22-3649014
E-mail: jsayer@wwfint.org

WWF-CARPO**Prosper OBAME ONDO**

Regional Forest Officer
B.P. 9144
Libreville, Gabon
Tel: ++241 738028
Fax: ++241 738056
E-mail: pobame@internetgabon.com

ADIE/PRGIE**Michel MBOMOH**

Coordonnateur Régional
Immeuble Gallici
B.P. 4080
Libreville,
Gabon
Tel: ++241 763040/19/ 32
Fax: ++241 774261
E-mail: mmbomoh@adie.prgie.org

Charles-Elie DOUMAMBILA

Coordonnateur Technique
B.P. 4080
Libreville,
Gabon
Tel: ++241 763040/19/ 32
Fax: ++241 774261
E-mail: cdoumambila@adie-prgie.org

ADIE-GABON**Jean Blaise BOULENDE-NYANGUI**

Consultant/médiathèque-LIRGC
Tel: ++241 763040
E-mail: bolende@yahoo.fr

UICN/CEFDHAC**Cleto NDIKUMAGENGE**

Coordonnateur Projet d'Appui
B.P. 5506
Yandou,
Cameroun
Tel: ++273 2216496
Fax: ++273 2216497
E-mail: cleto.cefdhac-iucn@comnet.com

ADIE**Valery Gildas BENDJI**

Consultant
B.P. 3684
Libreville, Gabon
Tel: ++241 301756/763040
E-mail: bendjiv@iquebec.com

LES AMIS DU PANGOLIN**Patricia RELDAS RELLANDA**

Assistante

SYNFOGA**Pascal COMBAZ-DEVILLE**

Conseiller Technique
B.P. 84, Libreville
Tel: ++241 722611
Fax: ++241 774443
E-mail: synfoga@inet.ga

Arthur LAMY AKENGENGUE

Assistant Technique
B.P. 146375
Libreville, Gabon
Tel: ++241 360790/775457
Fax: ++241 775457
E-mail: arthur.lamy@laposte.net

ANCE**Modeste Laurian ALLOGHO ALLOGHO**

Secrétaire Adjoint
B.P. 5348
Libreville, Gabon
Tel: ++241 325997/093744

Grégoire Sebastien ELABANE

Secrétaire Général
S/c Paul OBAME
Libreville, Gabon
Tel: ++241 274305

SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HÔTE

(Mme) Joséphine ANTONIO

Assistante du Directeur Général de
l'Environnement
Ministère de l'Economie Forestière
des Eaux chargé de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
B.P. 3903
Libreville, Gabon
Tel: ++241 72.27.00 / 76.39.05
E-mail: joenkoma@yahoo.fr
dgegabon@internetgabon

(Mme) Angélique LEBAMA

Secrétaire Particulière du chef du
GT-PSFE
Ministère de l'Economie Forestière
des Eaux chargé de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
B.P. 92.93
Libreville, Gabon
Tel: ++77.29.95 / 33.49.23

(Mme) Rosalie ADANDE OTCHANGA

Secrétaire Particulière du Directeur
des Etudes et de la Documentation
Ministère de l'Economie Forestière
des Eaux chargé de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
B.P. 2275
Libreville, Gabon
Tel: ++241 29.45.33

(Mme) Annette OYANE

Secrétaire de Direction à la
Direction Générale des Eaux et Forêts
Ministère de l'Economie Forestière
des Eaux chargé de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
B.P. 2275
Libreville, Gabon

(Mme) Laurence NTORE ZENGUE

Secrétaire de Direction
CPSE /PSFE MEFPEPN
B.P. 199
Libreville, Gabon
Tel: ++241 31.61.28

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

M. Hosny EL-LAKANY

Assistant Director-General
Forestry Department
00100 Rome,
Italy
Tel: ++39 06 57055879
Fax: ++39 06 57052151
E-mail: hosny.ellakany@fao.org

El-Hadji SENE

Director, Forest Resources Division
Forestry Department
00100 Rome,
Italy
Tel: ++39 06 5705 5978
Fax: ++39 06 5705 5137
E-mail: elhadji.sene@fao.org

Pape Djiby KONE

Senior Forestry Officer
FAO Regional Office for Africa
P.O. Box 1628
Accra, Ghana
Tel: ++233 21 675000 Ext. 3202
Fax: ++233 21 668427/++23321 7010943
E-mail: pape.kone@fao.org

C.T.S. NAIR

Senior Forestry Officer
Forestry Policy and Planning Division
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++39 06 570 55346
Fax: ++39 06 570 55514
E-mail: cts.nair@fao.org

Peter LOWE

Forestry Planning Officer
FAO Regional Office for Africa
P.O. Box 1628
Accra, Ghana
Tel: ++233 21 7010930 Ext. 3404
Fax: ++233 21 668427
E-mail: peter.lowe@fao.org

Fernando SALINAS

National Forestry Programme
FAO Regional Office for Africa
P.O. Box 1628
Accra, Ghana
Tel: ++233 21 7010930 Ext. 3199
Fax: ++233 21 668427
E-mail: fernando.salinas@fao.org

Jean Louis BLANCHEZ

Forestry Officer
Forestry Policy and Planning Division
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++39 06 5705 5712
Fax: ++39 06 57055514
E-mail: jeanlouis.blanches@fao.org

(Ms) Becky ORTIZ

Meetings Officer
Forestry Information and Liaison Service
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++39 06 5705 6746
Fax: ++39 06 5705 2151
E-mail: Becky.Ortiz@fao.org

Julius NUBONYIN MBOTIJI

Volunteer
Wildlife and Protected Areas
Regional Office for Africa
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: ++233 21 675000 ext. 3417
E-mail: mbotiji@yahoo.com or
rafo-volunteer@fao.org

(Ms) Liliana TOMAGIAN

FAO Secretariat
Forest Conservation, Research and
Education Service
Forest Resources Division
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++39 06 570 5227
Fax: ++39 06 570 5137
E-mail: liliana.tomagian@fao.org

(Ms) Theodora MIFETU

FAO Secretariat
FAO Regional Office for Africa
P.O. Box 1628
Accra, Ghana
Tel: ++21 2 33 7010930 Ext. 3198
Fax: ++233 21 7010943
E-mail: theodora.mifetu@fao.org

Part-time attendance:**(Ms) Mette LOYCHE WILKIE**

Forest Management Officer
Forest Resources Development Service
Forest Resources Division
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++ 39 06 570 52091
Fax: ++ 39 06 570 5137
E-mail: mette.loychewilkie@fao.org

Joachim LORBACH

Senior Forestry Officer
Forest Harvesting, Trade and
Marketing Branch
Forest Products Division
Forestry Department
00100 Rome, Italy
Tel: ++39 06 570 52596
Fax: ++39 06 570 55618
E-mail: joachim.lorbach@fao.org

*ANNEX C***LISTE DE DOCUMENTS**

| Point de l'ordre du jour | Cote du document | Titre du document |
|---------------------------------|-------------------------|--|
| 1 | FO:AFWC/2002/1 | Ordre du jour provisoire |
| 3 | FO:AFWC/2002/2 | Perspectives régionales en matière de foresterie et de faune sauvage: rapports périodiques nationaux |
| 4 | FO:AFWC/2002/3 | Examen du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO, y compris la suite donnée aux demandes et recommandations formulées par la Commission à sa douzième session |
| 5 | FO:AFWC/2002/4 | Rapport de la quatorzième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des parcs nationaux (Libreville, 20-22 mars 2002) |
| 6 | FO:AFWC/2002/5 | Évaluation des ressources forestières |
| 7 | FO:AFWC/2002/6 | Le mécanisme pour les programmes forestiers nationaux |
| 8 | FO:AFWC/2002/7 | Séminaire en cours de session : État d'avancement de l'Étude prospective du secteur forestier en Afrique |
| 9 | FO:AFWC/2002/8 | Étude prospective du secteur forestier en Afrique : Principaux résultats et stratégies de mise en œuvre |
| 10 | FO:AFWC/2002/9 | Suite donnée à l'échelon régional aux propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (GIF/FIF) Défis et perspectives pour l'Afrique |
| 11 | FO:AFWC/2002/10 | Organisation du douzième Congrès forestier mondial, Canada, 2003 (pour information) |
| 12 | FO:AFWC/2002/11 | Année internationale de la montagne, 2002 (pour information) |

*ANNEX D***LISTE DES RAPPORTS NATIONAUX A LA DISPOSITION DE LA COMMISSION**

Afrique du Sud
Bénin
Cameroun
Gabon
Guinée
Kenya
Mali
Maroc
Niger
Ouganda
République Centrafricaine
Sénégal